



## Demande de renseignements

Par **lulu**, le **30/04/2016** à **13:43**

Bonjour,

J'ai commencé un contrat aidé comme aide à la direction dans les écoles en septembre 2015 et j'ai pris une nounou pour mon fils qui a fait sa première rentrée.

La nounou m'a fait un contrat à durée indéterminée de 16h30 par semaine et pas de garde pendant les vacances, vu que j'ai les vacances en même temps que mon fils.

Vendredi 29 avril elle m'annonce qu'elle ne gardera plus mon fils l'année prochaine, car il va à l'école toute la journée et qu'elle ne l'a pas pendant les vacances, donc moins rentable.

Je souhaite faire une fin de contrat au 30 juin 2016 et je souhaiterais savoir comment faire.

Merci

Par **P.M.**, le **30/04/2016** à **14:08**

Bonjour,

L'assistante maternelle devrait respecter les termes du contrat et vous aussi...

Si vous êtes d'accord l'une et l'autre pour rompre le CDI d'un commun accord, vous pourriez conclure une [rupture conventionnelle](#)...

Par **lulu**, le **30/04/2016** à **14:14**

je souhaiterais savoir également au niveau de la paye, je lui paie le mois de juin, mais y a t-il des indemnités à payer ? elle est partie sur une base de 36 semaines, et ne l'a pas les vacances scolaire, et mon contrat à débuté le 14 septembre

Par **P.M.**, le **30/04/2016** à **14:55**

Bonjour,

Si vous avez consulté le dossier vous avez lu qu'il y a une indemnité de prévue et si vous avez payé la salariée pendant ses mois de travail vous ne lui devez rien d'autre que l'indemnisation des congés payés, s'ils ne lui ont pas été encore versés...